

Vendredi 7 octobre 2011

Haute-Loire - Environnement. Nathalie Kosciusko-Morizet annonce la fin de Poutès

Publié le 07/10/2011 à 06:00



La retenue actuelle mesure 17 mètres de haut. d'archives

Hier soir, la ministre de l'Ecologie a signifié que l'État validait la proposition d'EDF d'araser le barrage.

La nouvelle tant attendue par les associations de défense de l'environnement est tombée hier en début de soirée. Lors du 27 e congrès de l'Association nationale des élus de montagne, qui se déroule à Bonneville en Haute-Savoie, la ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, a annoncé que l'État avait accepté le projet présenté par EDF concernant le barrage de Poutès. La solution envisagée par EDF, après plus d'un an de réflexion, consiste en un arasement de l'ouvrage actuel pour abaisser la cote de la retenue.

Ainsi, le barrage, qui fait actuellement 17 mètres, sera réduit à un seuil effaçable de 4 mètres de hauteur. Un débit réservé de 5m³/s, un turbinage exclusivement au fil de l'eau. Il devrait produire 90 % de la production d'électricité actuelle.

Lors de la présentation du projet d'EDF, en juillet dernier, Xavier Ursat, directeur délégué de la division ingénierie hydraulique expliquait : « Nous garderons les fondations du barrage existant, sur lesquelles nous nous appuierons pour ce nouveau barrage. On n'enlèvera pas le barrage de Poutès : on démontera la partie haute et la partie centrale du barrage actuel. Et au centre du seuil, un clapet géant pourra s'abaisser totalement en période de crue. »

Pour ce qui est des poissons, et notamment des saumons, deux installations innovantes sont prévues. Une échelle à poissons, avec 13 bassins « de repos » devrait leur permettre de remonter plus facilement le dénivelé. 90 % des saumons en aval du barrage devraient ainsi pouvoir franchir le seuil. Un ouvrage de dévalaison, permettant la bonne réception des smolts (salmonidés juvéniles), est aussi prévu, ce qui devrait réduire la mortalité des jeunes au sortir de la frayère.

EDF a chiffré le projet autour des 13 millions d'euros.

Du côté de SOS Loire Vivante, c'est la satisfaction. « C'est une bonne nouvelle. Enfin une solution que nous soutenons qui arrive après des années de combat. 20 ans, pendant lesquels nous avons aussi révisé nos points de vue. C'est une victoire pour tout le monde et le saumon, une victoire de l'intelligence qui va profiter aux communes », explique Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante.

C.T.